

Les finances des communes «sont restées stables»

LUXEMBOURG - Le ministère de l'Intérieur a dressé vendredi un bilan des finances communales, dans le contexte de la crise et cinq ans après la réforme.



Taina Bofferding a présenté un bilan des finances communales. (photo: Editpress/Hervé Montaigu)

Une faute?

Signalez-la-nous!

«C'est évident que les finances des communes ont été touchées par la crise sanitaire», a avancé Taina Bofferding (LSAP), ministre de l'Intérieur, en effectuant vendredi un bilan des finances communales. À cause de la diminution des rentrées fiscales, elles ont «perçu 210 millions d'euros de moins que prévu» en 2020, mais en pleine crise, la perte était évaluée jusqu'à 420 millions d'euros.

Cette chute moins forte que redouté fait même souffler un vent d'optimisme, puisque la ministre indique que «les finances des communes sont restées stables», avec des liquidités «qui ont quasiment retrouvé le niveau de janvier 2020». Emile Eicher, bourgmestre de Clervaux et président du Syvicol, joint par *L'essentiel*, nuance le propos: «Il faut considérer le plan pluriannuel de financement, qui court jusqu'en 2023. Or, le manque à gagner s'établira à 341 millions cette année, puis 390 et 336 les années suivantes, selon les prévisions actuelles». Les conséquences de la crise vont effectivement durer plusieurs années.

Une réforme communale louée

Des échanges ont lieu régulièrement entre le ministère et les communes. «Nous analysons la situation financière à l'aide des indicateurs. Nous regardons alors les marges des communes», détaille Clara Muller, en charge de la direction des finances communales au ministère. Les élus «se posent beaucoup de questions, sur l'utilité ou non d'un emprunt ou d'un recours aux réserves». Un dialogue s'instaurera, mais «à la fin, c'est l'autonomie communale qui prime». Un outil de vigilance a été développé pendant la pandémie, explique Philippe Schram, mathématicien au ministère. De

nombreux indicateurs alertent les autorités si un paramètre (dépenses, liquidités, endettement, etc.) dérape. «Cela permet de déceler le problème très rapidement, parfois avant la commune elle-même», sourit-il.

Taina Bofferding a aussi vanté la réforme communale de 2016, qui aurait permis selon elle «d'apporter de la stabilité et de la solidarité entre les communes». L'écart de contribution par habitant, selon les communes, a largement diminué (de 8% en 2015 à 2,5% en 2020). Tout en confirmant ces chiffres, Emile Eicher regrette que la répartition de l'impôt commercial ait «affaibli le retour sur investissement concernant l'industrie, ce qui peut freiner les intentions d'investir».

(Joseph Gaulier/L'essentiel)